



Compte en Banque personnel dans un divorce

Par Moniquette

Bonjour, Merci de vos réponses, j ai un compte bancaire ainsi qu une assurance vie perso, nous allons divorcer, mon mari ne connaît pas ces comptes, l avocat ou le notaire ,après vente de notre maison ,recherchent ils, tous les comptes bancaires automatiquement ou juste si l un en fait la demande.
Merci d avance

Par ESP

Bonjour
Quel est votre régime matrimonial ?

Par Moniquette

Bonjour
Pas de contrat de mariage et divorce par consentement mutuel
Merci

Par ESP

Tout les fonds détenus avant mariage restent personnels, sinon ils sont communs quel que soit l'intitulé du compte ou du contrat.

Par Moniquette

Mais comment le conjoint peut il connaître ces comptes? Y a t il une recherche demandée soit par l avocat, soit par le notaire

Par ESP

Je ne réponds que par le droit.
Dissimuler est de l'illégalité et peut coûter cher.

Par Moniquette

Oui je comprends, merci beaucoup